

DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE **ARRONDISSEMENT DE TORCY**

COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA REUNION **DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 24 JANVIER 2022**

Date de convocation : 18/01/2022

Nombre de conseillers en exercice: 21

Présents: 18

Votants: 21

L'an deux mille vingt-deux, le 24 janvier à 18 heures 00, le Bureau de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté d'Agglomération à Rentilly,

PRESENTS:

Jean-Paul MICHEL, Mireille MUNCH, Pascal LEROY, Yann DUBOSC, Laurent DELPECH, Sinclair VOURIOT, Nathalie TORTRAT (en visioconférence), Laurent SIMON, Marc PINOTEAU, Manuel DA SILVA, Arnaud BRUNET, Jacques AUGUSTIN (en visioconférence), Jean-Michel BARAT (en visioconférence), Martine DAGUERRE (en visioconférence), Laurent DIREZ (en visioconférence), Christine GIBERT, Denis MARCHAND, Tony SALVAGGIO.

Formant la majorité des membres en exercice

POUVOIRS DE:

Christian ROBACHE et Patrick GUICHARD à Jean-Paul MICHEL, Patrick MAILLARD à Pascal LEROY.

Jean-Paul MICHEL assurant la Présidence du Bureau constate que le quorum est atteint et que l'assemblée peut valablement délibérer.

1 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 13 DECEMBRE 2021

Le compte- rendu du bureau du 13 décembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

2 - DECISION DE GARANTIE D'EMPRUNT POUR LE CONTRAT DE PRET CONTRACTE PAR LE BAILLEUR SEQUENS POUR LA CONSTRUCTION DE 70 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX EN VEFA SITUES ZAC DU CENTRE VILLE - ILOTS S5 - BLD PIERRE MENDES FRANCE - AVENUE DE L'EUROPE A **BUSSY SAINT GEORGES**

Vu l'article L 5111-4 et les articles L 5216-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du Code civil;

Vu la délibération n°2020/110 en date du 7 décembre 2020 relative aux délégations de compétences au Président et au bureau Communautaire ;

Vu le contrat de prêt N° 128639 en annexe signé entre Sequens, ci-après l'emprunteur et la caisse des dépôts et consignations ;

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire, à l'unanimité,

 ACCORDE sa garantie d'emprunt en procédure simplifiée, pour l'opération susmentionnée à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de de 10 893 097.00 € (dix millions huitcent-quatre-vingt-treize mille quatre-vingt-dix-sept euros) souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de Prêt N° 128639, constitué de 6 Lignes du Prêt.

CRS BC du 24/01/2022 1 sur 6 Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire

La présente garantie est sollicitée dans les conditions fixées ci-dessous.

Article 1 : Les caractéristiques financières du Prêt sont les suivantes :

Offre CDC				
Caractéristiques de la Ligne				
du Prêt	PLAI	PLAI foncier	PLS	PLUS
Enveloppe	-	-	PLSDD 2018	-
Identifiant de la Ligne du Prêt	5423309	5423310	5423313	5423311
Montant de la Ligne du Prêt	1 657 269 €	1 229 457 €	1 650 403 €	3 476 505 €
Commission d'instruction	0 €	0 €	0 €	0 €
Durée de la période	Annuelle	Annuelle	Annuelle	Annuelle
Taux de période	0,3 %	0,82 %	1,51 %	1,1 %
TEG de la Ligne du Prêt	0,3 %	0,82 %	1,51 %	1,1 %
Phase de préfinancement				
Durée du préfinancement	24 mois	24 mois	24 mois	24 mois
Index de préfinancement	Livret A	Livret A	Livret A	Livret A
Marge fixe sur index de préfinancement	- 0,2 %	0,32 %	1,01 %	0,6 %
Taux d'intérêt du préfinancement	0,3 %	0,82 %	1,51 %	1,1 %
Règlement des intérêts de préfinancement	Capitalisation	Capitalisation	Capitalisation	Capitalisation
Phase d'amortissement				
Durée	40 ans	60 ans	20 ans	40 ans
Index ¹	Livret A	Livret A	Livret A	Livret A
Marge fixe sur index	- 0,2 %	0,32 %	1,01 %	0,6 %
Taux d'intérêt ²	0,3 %	0,82 %	1,51 %	1,1 %
Périodicité	Annuelle	Annuelle	Annuelle	Annuelle
Profil d'amortissement	Échéance prioritaire (intérêts différés)			
Condition de remboursement anticipé volontaire	Indemnité actuarielle	Indemnité actuarielle	Indemnité actuarielle	Indemnité actuarielle
Modalité de révision	DR	DR	DR	DR
Taux de progressivité de l'échéance	0 %	0 %	0 %	0 %
Mode de calcul des intérêts	Equivalent	Equivalent	Equivalent	Equivalent
Base de calcul des intérêts	30 / 360	30 / 360	30 / 360	30 / 360

CRS BC du 24/01/2022 2 sur 6

Offre CDC				
Caractéristiques de la Ligne du Prêt	PLUS foncier			
Enveloppe	-			
ldentifiant de la Ligne du Prêt	5423312			
Montant de la Ligne du Prêt	2 249 463 €			
Commission d'instruction	0 €			
Durée de la période	Annuelle			
Taux de période	0,82 %			
TEG de la Ligne du Prêt	0,82 %			
Phase de préfinancement				
Durée du préfinancement	24 mois			
Index de préfinancement	Livret A			
Marge fixe sur index de préfinancement	0,32 %			
Taux d'intérêt du préfinancement	0,82 %			
Règlement des intérêts de préfinancement	Capitalisation			
Phase d'amortissement				
Durée	60 ans			
Index ¹	Livret A			
Marge fixe sur index	0,32 %			
Taux d'intérêt ²	0,82 %			
Périodicité	Annuelle			
Profil d'amortissement	Échéance prioritaire (intérêts différés)			
Condition de remboursement anticipé volontaire	Indemnité actuarielle			
Modalité de révision	DR			
Taux de progressivité de l'échéance	0 %			
Mode de calcul des intérêts	Equivalent			
Base de calcul des intérêts	30 / 360			

Offre CDC (multi-périodes)				
Caractéristiques de la Ligne du Prêt	PHB			
Enveloppe	2.0 tranche 2018			
Identifiant de la Ligne du Prêt	5423314			
Durée d'amortissement de la Ligne du Prêt	40 ans			
Montant de la Ligne du Prêt	630 000 €			
Commission d'instruction	370 €			
Durée de la période	Annuelle			
Taux de période	0,37 %			
TEG de la Ligne du Prêt	0,37 %			
Phase d'amortissement 1				
Durée du différé d'amortissement	240 mois			
Durée	20 ans			
Index	Taux fixe			
Marge fixe sur index	-			
Taux d'intérêt	0 %			
Périodicité	Annuelle			
Profil d'amortissement	Amortissement prioritaire			
Condition de remboursement anticipé volontaire	Sans Indemnité			
Modalité de révision	Sans objet			
Taux de progression de l'amortissement	0 %			
Mode de calcul des intérêts	Equivalent			
Base de calcul des intérêts	30 / 360			

Offre CDC (multi-périodes)				
Caractéristiques de la Ligne du Prêt	PHB			
Enveloppe	2.0 tranche 2018			
Identifiant de la Ligne du Prêt	5423314			
Durée d'amortissement de la Ligne du Prêt	40 ans			
Montant de la Ligne du Prêt	630 000 €			
Commission d'instruction	370 €			
Durée de la période	Annuelle			
Taux de période	0,37 %			
TEG de la Ligne du Prêt	0,37 %			
Phase d'amortissement 2				
Durée	20 ans			
Index ¹	Livret A			
Marge fixe sur index	0,6 %			
Taux d'intérêt ²	1,1 %			
Périodicité	Annuelle			
Profil d'amortissement	Amortissement prioritaire			
Condition de remboursement anticipé volontaire	Sans Indemnité			
Modalité de révision	SR			
Taux de progression de l'amortissement	0 %			
Mode de calcul des intérêts	Equivalent			
Base de calcul des intérêts	30 / 360			

Article 2 : La garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

<u>Article 3</u> : Le Conseil s'engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de ce Prêt.

3 - LANCEMENT DE LA CONSULTATION RELATIVE AUX MISSIONS D'ETUDE ET DE SUIVI DE LA MISE EN CONFORMITE DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT PRIVATIVES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire, à l'unanimité,

❖ LANCE une consultation en vue de recourir à un marché en appel d'offres pour des missions d'étude et de suivi de mise en conformité des installations d'assainissement privatives.

- ❖ AUTORISE le Président à signer ledit marché au terme de cette consultation ainsi que tous les documents y afférent,
- DIT que les crédits sont prévus au budget communautaire de l'exercice considéré.

4 - LANCEMENT DE LA CONSULTATION RELATIVE A L'ACCORD-CADRE POUR DES MISSIONS DE MAITRISE D'ŒUVRE CONCERNANT LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET D'EAU POTABLE SUR LE TERRITOIRE DE LA CAMG

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire, à l'unanimité,

- ❖ LANCE une consultation en vue de recourir à un marché en appel d'offres, dans le cadre d'un accordcadre multi-attributaire (3 prestataires maximum) d'une dure de 48 mois, pour l'attribution de marchés de maitrise d'œuvre concernant les travaux d'assainissement et d'eau potable sur le territoire de la CAMG
- ❖ AUTORISE le Président à signer ledit marché au terme de cette consultation ainsi que tous les documents y afférent,
- ❖ DIT que les crédits sont prévus au budget communautaire de l'exercice considéré.

5 - AVENANT N°1, SANS IMPACT FINANCIER, AU MARCHE N°2020.01.23 RELATIF AUX TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT DES RUES DES PIERRES, DES CHENES, BEAUSEJOUR, DE L'AVENUE CLAIRE ET DE L'IMPASSE BLONDEL A POMPONNE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire, à l'unanimité,

- ❖ APPROUVE la proposition d'avenant n°1 au marché 2020.01.23 relatif aux travaux de mise en conformité des rues des Chênes, Beauséjour, des Pierres, de l'avenue Claire, et impasse Blondel à Pomponne;
- ❖ AUTORISE le Président de Marne et Gondoire à signer l'avenant n° au marché 2020.01.23 ainsi que tout document y afférent.

6 - RER V

Un point d'information est fait à l'Assemblée concernant les tracés du RER V.

7 - CONSEIL DES DROITS ET DEVOIRS AUX FAMILLES (CDDF)

Un retour d'expérience sur le Conseil des Droits et des Devoirs aux Familles a été fait.

8 - PRESENTATION DE LA RESPONSABLE DE LA BRIGADE RURALE

La nouvelle Responsable de la Brigade Rurale, arrivée début janvier est présentée aux Elus.

Questions diverses

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 19H13